



Le 26 janvier 2009

### *Le projet de ligne éthique de la Ville inquiète le SPPMM*

En décembre dernier, le Service du capital humain a émis un communiqué interne annonçant l'implantation d'une « ligne éthique » à la Ville. Cette démarche vise la prévention de « comportements indésirables au travail ».

D'emblée le SPPMM reconnaît la nécessité d'instaurer un processus de divulgation pour investiguer les malversations, conflits d'intérêts, activités abusives ou frauduleuses qui sont autant d'actes répréhensibles contraires à l'intérêt public. Cependant, des garanties indispensables sont requises. Le processus doit être neutre et indépendant et doit viser autant les élus et les gestionnaires que les employés. De plus, il doit protéger le personnel contre toutes représailles possibles.

Or, tel qu'il est énoncé, le projet sous-entend que seuls les employés sont visés par le processus. De plus, il ne garantit aucunement l'anonymat ni que les parties potentiellement impliquées, soit le divulgateur et le présumé fautif, seront protégées adéquatement.

Plusieurs de nos membres ont manifesté de l'inquiétude par rapport à l'implantation de cette ligne éthique. Un groupe de travail a été mis sur pied. Son mandat est d'étudier les lois et les processus mis en place dans d'autres fonctions publiques et de les comparer avec le projet de la Ville pour faire des recommandations aux instances syndicales.

Au moment de diffuser le présent communiqué, la Ville n'avait pas consulté ni informé le SPPMM autrement que par le communiqué de décembre. Une rencontre est maintenant prévue avec l'employeur. Selon le SPPMM, pour réussir l'instauration d'un processus crédible et éviter de semer un climat de méfiance au sein de la Ville, il est essentiel avant tout d'obtenir l'adhésion des employés et des syndicats qui les représentent.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

\*\*\*